

N/REF : 12/06/2025 14H38 C:264464 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 12/06/2025 a 14H38

MR PARTOUCHE

**7 B SAINT EYNARD
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 24 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 7 BIS ST EYNARD MEYLAN
M PARTOUCHE 06 99 23 05 05
TARIF 198.48 EURO PAR CHEQUE
TARIF A MULTIPLIER PAR LE NOMBRE D HEURES
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE PUIT PERDU
Donneur d'ordre : M. A. PARTOUCHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/06/2025 A 08H30
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DU PUIT PERDU
EXTRACTION IMPORTANTE DE CIMENT
PREVOIR UNE AUTRE INTERVENTION POUR TERMINER

LE 24/06/2025 A 08H30
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DU PUIT PERDU
PRESENCE IMPORTANTE DE CIMENT
PREVOIR UNE AUTRE INTERVENTION POUR TERMINER LE TRAVAIL

NOUS VOUS TRANSMETTONS UN DEVIS POUR LA SUITE DES TRAVAUX

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 7034672 CREDIT AGRICOLE DU 24/06/2025 - 396,96 € TTC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	180,44
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	180,44	180,44
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN